

## AVENANT AU REGLEMENT CANTINE GARDERIE 2020 / 2021

## **COMMUNE DE GAUJAC**

Suite à la délibération n°00/2020, les modifications apportées au règlement de fonctionnement de la cantine et de la garderie sont *(en gras et en italique)* :

## **PARAGRAPHE GARDERIE**

La garderie a lieu dans les locaux de la Cantine Scolaire, durant les périodes scolaires de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Les inscriptions à la garderie, du matin et du soir, se font par internet, via le portail des familles, la veille avant 14h pour le lendemain. Exemple : garderie du lundi, inscription vendredi avant 14h la semaine auparavant, garderie du mardi, inscription lundi avant 14h, du jeudi, inscription mardi avant 14h, du vendredi, inscription jeudi avant 14h.

Une tolérance jusqu'à 14h sera acceptée le jour même pour la garderie de 16h30. Pour toute réservation en dehors de ces délai, l'heure sera majorée de 0.50 €

En cas de réservation et d'absence de l'enfant en garderie, le porte-monnaie virtuel sera recrédité.

...

## **PARAGRAPHE CANTINE SCOLAIRE**

La cantine est ouverte durant les périodes scolaires de 11h30 à13h20.

Les inscriptions à la cantine se font par internet, via le portail des familles, une semaine à l'avance. Ainsi, une inscription pour le lundi se fait le lundi de la semaine précédente. Il est possible de s'inscrire pour plusieurs semaines d'avance.

Une tolérance de 72h sera acceptée pour la réservation des repas comme suit :

- Réservation le lundi avant 12h pour le jeudi
- Réservation le mardi avant 12h pour le vendredi
- Réservation le mercredi avant 12h pour le lundi suivant
- Réservation le jeudi avant 12h pour le mardi suivant

•••

A Gaujac le 03 Décembre 2020

L'Adjointe aux affaires scolaires et périscolaire Josiane BIANCO Le Maire,

Maria SEUBE



Vu par la Commission Municipale des Affaires Scolaires et Restauration.

- Mélanie AYRAL
- > Josiane BIANCO
- Corinne PLACE
- Corinne DOUALLA EBONGUE
- Catherine DUCHER
- Robert MALKOWSKI
- Martial CARMINATI
- ➤ Nathalie COSTE

Mairie Place de la Liberté - 30330 GAUJAC Téléphone : 04 66 82 00 91 - Fax : 04 66 82 94 08 - Courriel : mairie-gaujac@wanadoo.fr